

Guide pratique
à destination de celles et ceux qui participent
à créer des espaces de convivialité et de fête









ÉDITO

La fête constitue dans nos vies un espace essentiel de liberté, de rencontres et de partage. Pourtant, pour beaucoup, l'accès à la fête est difficile voire complètement empêché. Ainsi les personnes en situation de handicap en sont trop souvent exclues. Cette mise à l'écart peine encore à être reconnue pour ce qu'elle est : une inégalité profonde dans l'accès à la vie sociale. À Nantes, nous affirmons clairement que la fête est un droit. Au même titre que la santé ou la culture, par exemple, elle ne saurait être réservée à une partie de la population.

Chacune et chacun peut contribuer, à son échelle, à lutter contre cette inégalité, contre cette exclusion et ainsi à permettre au droit à la fête de s'appliquer pleinement. Les pouvoirs publics et les collectivités territoriales doivent prendre leur part, nous le savons. Les bars, les clubs, les associations, les bureaux des étudiants, les collectifs de riverains… tous les acteurs, de jour comme de nuit, ont aussi un rôle à jouer pour lutter contre les discriminations et l'exclusion sociale.

Rendre les soirées nantaises accessibles, c'est accepter de questionner nos habitudes, de transformer nos pratiques et de repenser nos manières d'accueillir et de faire collectif. Nous savons qu'il n'existe pas de solution unique ni immédiate. Nous savons aussi qu'il faut continuer à encourager l'expression des besoins pour avancer ensemble et construire des solutions concrètes et durables.

Nous saluons celles et ceux qui, déjà, s'engagent au sein du Conseil de la nuit et ailleurs. Leur mobilisation ouvre la voie. Car c'est bien collectivement que nous ferons de la fête un espace véritablement partagé.

Johanna Rolland, Maire de Nantes

Gildas Salaün, Adjoint à la Maire délégué au commerce-artisanat, à la Ville la nuit, aux marchés sédentaires et non sédentaires, à la réglementation des débits de boissons et lutte contre le bruit

Myriam Naël, Adjointe à la Maire déléguée aux familles monoparentales et au handicap

VIVRE LA NUIT, ENSEMBLE

Repères pour des lieux et évènements conviviaux plus accessibles

Longtemps restée un impensé, la question du handicap dans la vie nocturne peine à émerger. Pourtant, la nuit constitue un espace de vie à part entière, fait de rencontres, de sociabilité et d'expériences collectives. Malgré cela, l'accès à ces moments de convivialité pour les personnes en situation de handicap demeure insuffisamment pris en compte, dans les milieux militants comme médiatiques, universitaires ou médico-sociaux.

Mais par où commencer ? Et quand considérer cette démarche comme aboutie ?

Face à ce constat, le Conseil de la nuit s'est donné un objectif clair : mettre à l'agenda le droit à la vie sociale nocturne pour toutes et tous. Il s'agit d'affirmer que ces temps partagés ne relèvent pas du superflu, mais participent pleinement à l'épanouissement individuel et collectif, en offrant des espaces de rencontre, de découverte et d'émancipation.

La démarche s'est construite en croisant les regards, en réunissant des acteurs qui se connaissent peu : celui des acteurs de la nuit (bars, clubs, organisateurs, publics) et celui du handicap (personnes concernées, associations, professionnels). L'enjeu : sensibiliser, éveiller les consciences, questionner les normes et fédérer pour transformer les regards et les pratiques.

Une conviction a guidé ce travail : partir des besoins liés à l'expérience vécue — accéder à un lieu, s'y sentir légitime, y rester, en repartir sereinement — plutôt que d'aborder uniquement l'accessibilité réglementaire ou les typologies de handicap. Cela permet d'ancrer la réflexion dans les usages réels et les conditions d'accès à la vie nocturne.

Initiée à partir d'un témoignage en juin 2024, la dynamique rassemble aujourd'hui près de 40 personnes, formant une diversité d'acteurs et une parole collective.
Les constats et pistes d'actions présentés ici reflètent cette pluralité : ils proposent des chemins possibles, sans constituer de modèle unique, et invitent chacun à s'en saisir selon ses réalités et ses capacités d'action.

« La nuit, c'est du temps de vie et de sociabilité en plus auquel tout le monde doit avoir le droit ! »

Le Conseil de la nuit est un lieu d'expression, de débat, de réseau et d'interconnaissance pour les acteurs locaux de la nuit. Il est constitué d'associations, d'institutions, d'établissements privés ou encore de citoyens et citoyennes.

Ensemble, les membres de ce Conseil améliorent les connaissances sur les nuits nantaises, suivent et évaluent les actions engagées par la collectivité et les acteurs de la nuit.



GUIDE 100% ISSU DES CONTRIBUTIONS AU CONSEIL DE LA NUIT

ISOLEMENT & PAIR-AIDANCE

ON NOUS L'A CONFIÉ

« Je n'y vais jamais seule. »

« J'ai besoin d'une locomotive pour sortir. »

« Sortir seule m'a empêché de faire la fête pendant 3 ans. »

CE QU'ON EN RETIENT

- La nuit fonctionne comme un espace social qui exige un filet relationnel. Sans réseau, l'accès à la fête peut s'avérer complexe, surtout lorsqu'on dépend d'un soutien, d'un repère, ou d'une sécurité relationnelle.

PASSER À L'ACTION

- **Organiser une entraide** structurée, sur la base de binômes volontaires.
- **Identifier des personnes ressources** visibles à l'entrée de l'évènement (grâce à des gilets, badges, casquette...).
- **Proposer des sorties « premiers pas »** ou des visites en amont de l'événement.
- **Proposer un accompagnement** en tant qu'aidant du début jusqu'à la fin de la fête.



FATIGUE, ÉNERGIE & RYTHME DE VIE

ON NOUS L'A CONFIÉ

« J'aimerais sortir, mais je n'ai plus d'énergie. »

« Mes burn-out ont renforcé mon anxiété sociale. »

CE QU'ON EN RETIENT

- La fête est souvent pensée pour les personnes "en pleine forme".
- La fatigue est le premier frein pour beaucoup de personnes interrogées : handicap, santé mentale, rythme de vie... La nuit doit aussi être accessible aux personnes vivant avec une énergie limitée ou fluctuante.

PASSER À L'ACTION

- **Proposer des évènements plus tôt** (18h–22h) ou en journée.
- **Prévoir des espaces permettant de s'asseoir** et de faire des pauses.
- **Faciliter des formats hybrides :** repas, danse, discussions, calme.
- **Communiquer en amont** un maximum d'informations : les horaires, les places assises, le volume, la jauge... pour se sentir bienvenu.



IMPRÉVU, ANXIÉTÉ & BESOIN D'ANTICIPATION

ON NOUS L'A CONFIÉ

« L'imprévu me terrifie. »

« Je fabrique mille scénarios avant de sortir. »

« J'ai besoin de contrôle pour profiter. »

CE QU'ON EN RETIENT

- La fête repose souvent sur la spontanéité. Mais pour certains, l'inconnu génère du stress ou de l'hypervigilance.
- Plus un lieu est prévisible, plus il devient accessible. L'anticipation est une forme d'hospitalité.

PASSER À L'ACTION

- **Communiquer en amont** les pics sonores, horaires, jauges, densité de personnes selon le jour de la semaine...
- **Mettre des photos et vidéos du lieu en ligne** pour montrer les différents espaces, avec différentes jauges, les toilettes, le comptoir, les assises...
- **Rendre l'équipe facilement identifiable :** tenue, couleur, emplacement fixe.
- **Permettre de poser des questions en amont** par téléphone, mail ou réseaux sociaux. Ne pas hésiter à ajouter une photo et le prénom des membres de l'équipe qui répondront.

DISCRIMINATIONS & NORMES DE LA NUIT

ON NOUS L'A CONFIÉ

« On m'a dit que je ne correspondais pas à l'ambiance du club. »

« Le surpoids n'est pas reconnu, les sièges me discriminent. »

« Je dois toujours me justifier. »

CE QU'ON EN RETIENT

- L'entrée est souvent un lieu de tri social implicite par l'apparence et l'attitude. Handicaps invisibles, comportement ambigu, surpoids ou fatigue peuvent devenir des motifs d'exclusion symbolique.

PASSER À L'ACTION

- **Former les équipes à l'accueil** non discriminant, à l'entrée des lieux et à l'intérieur.
- **Clarifier les critères d'entrée**, pour éviter le tri arbitraire.
- **Prévoir du mobilier adapté :** hauteur des tables, assises variées, hauteur des comptoirs.
- **Permettre de signaler un besoin** spécifique avant sa venue.
- **Intégrer les personnes en situation de handicap** dans les équipes de salariés, de bénévoles et dans la programmation artistique.

AMBIANCES SENSORIELLES : SON, LUMIÈRE, FOULE

ON NOUS L'A CONFIÉ

« J'ai besoin d'un endroit pour fermer les yeux. »

« Je passe en hypervigilance avec la foule. »

« J'ai besoin de beaucoup de stimuli pour ressentir. »

CE QU'ON EN RETIENT

- L'accessibilité sensorielle n'est pas un confort : c'est une condition d'accès.
- Une ambiance agréable pour certains peut devenir inaccessible pour d'autres. Un lieu accueillant à 20h peut devenir excluant à 22h.

PASSER À L'ACTION

- **Mettre à disposition** bouchons d'oreilles, casques anti-bruit, assises en continu.
- Garantir un libre **accès à l'eau potable**.
- **Diversifier les ambiances** sensorielles selon les jours, les heures, les évènements...
- **Informer à l'avance** des évolutions du son, de la lumière ou de l'affluence selon les habitudes du lieu.
- **Aménager des zones calmes** accessibles à tout moment selon les possibilités du lieu.



TRANSPORTS & SENTIMENT DE SÉCURITÉ

ON NOUS L'A CONFIÉ

« Rentrer seule est impossible. »

« Le bus ne passe plus. »

« Les transports sont le frein principal. »

CE QU'ON EN RETIENT

- L'accessibilité d'un événement ne s'arrête pas à la porte du lieu. La nuit inclusive dépend aussi de l'accessibilité des mobilités.



PASSER À L'ACTION

- **Privilégier des lieux accessibles en transport** ou mettre en place des navettes.
- **Nouer des partenariats** avec taxis ou VTC à tarif négocié.
- **Sécuriser et simplifier** les cheminements de sortie (clarté, lumière, etc.).
- **Communiquer les horaires** de début et de fin de l'évènement pour anticiper une réservation de transport collectif.
- **Échanger** avec les opérateurs des transports en commun, pour **développer une offre adaptée**.
- **Favoriser des évènements de proximité** (quartiers, guinguettes, lieux du quotidien).

ESPACES SÛRS : S'INSPIRER DES LIEUX QUEER

ON NOUS L'A CONFIÉ

« Les shows drag sont les seuls lieux où je me sens en sécurité. »

« On vient comme on est, avec nos singularités. »

« Les personnes avec un rôle spécifique se présentent au micro dès le début pour être identifiées. »

CE QU'ON EN RETIENT

- Les lieux queer sont connus pour leurs règles explicites, la prévention, l'hospitalité. Ils sont des modèles d'accessibilité relationnelle.

PASSER À L'ACTION

- **Désigner des référents identifiables** (accueil, sécurité, etc.).
- **Présenter les personnes ressources** dès le début de l'événement.
- **Signaler clairement les espaces calmes** et les dispositifs d'aide.
- **S'inspirer des codes d'accueil queer :** clairs, chaleureux, explicites.

CONSENTEMENT & RISQUES FESTIFS

ON NOUS L'A CONFIÉ

« Selon le handicap, les personnes ne voient pas toujours les signaux de mauvaises intentions, ne connaissent pas leurs limites et peuvent être plus facilement influençables. »

CE QU'ON EN RETIENT

- L'accès à la fête est un enjeu éducatif : consentement, situations ambiguës, lecture sociale, apprentissage des limites. La nuit peut être une école de codes sociaux et participer à l'épanouissement relationnel, mais nécessite de prendre en compte toutes les vulnérabilités.



PASSER À L'ACTION

- **Réaliser des rappels clairs** sur le consentement en début de soirée.
- **Former les équipes** pour repérer les situations à risque.
- **Proposer des formats spécifiques** pour les premières sorties, avec de la médiation par exemple.
- Valoriser les **dispositifs d'accompagnement**.
- Offrir des **zones extérieures non-fumeuses** et sans cigarettes électroniques.

HANDICAPS INVISIBLES & ACCUEIL

ON NOUS L'A CONFIÉ

« Je dois montrer ma carte partout car on me demande de justifier mon handicap. »

« J'ai l'habitude de venir dans un bar à Nantes. Il y a une des personnes de l'équipe qui m'accueille toujours. Une fois, elle n'était pas là. Je suis resté assis pendant 3h sans qu'on vienne prendre ma commande. »

CE QU'ON EN RETIENT

- L'inclusion ne peut pas reposer sur une seule personne référente et ce, pour de multiples raisons : absence, rotations, etc. Toute l'équipe contribue à la qualité de l'accueil. La formation est importante pour savoir s'adapter selon les situations.

PASSER À L'ACTION

- **Former et stabiliser une petite équipe** référente, ainsi que les responsables pour diffuser les bonnes pratiques.
- **Sensibiliser les saisonniers et vacataires** à des gestes simples.
- **Permettre aux personnes d'exprimer leurs besoins** avant leur venue.

FAMILLES & PREMIÈRES FÊTES

ON NOUS L'A CONFIÉ

« Les parents sont débordés, l'accès à la fête passe en dernier. »

« Les premières sorties sont angoissantes. »

« Ils peuvent aussi avoir une forte appréhension face aux risques festifs selon la situation de handicap de leurs enfants. »

CE QU'ON EN RETIENT

- Pour beaucoup, la fête n'a jamais été un terrain préparé. Les jeunes adultes arrivent sans repères, dans des environnements socialement exigeants. Un accompagnement progressif peut favoriser l'autonomie.



PASSER À L'ACTION



- Créer des guides simples : **« première soirée, que prévoir ? »**.
- **Organiser des ateliers** autour de l'inclusion et du consentement dans les lieux éducatifs.
- **Proposer des soirées intermédiaires** non alcoolisées pour faciliter la prise de repères.
- **Travailler des partenariats** avec des associations ou bénévoles accompagnateurs.

ACCESSIBILITÉ TECHNIQUE DES LIEUX

ON NOUS L'A CONFIÉ

« Les lieux du centre-ville ont moins d'espace, c'est donc plus difficile d'avoir des zones calmes, avec moins de stimuli. »

« Les bars en périphérie sont plus vastes, mais ils sont plus éloignés des transports en commun. »

CE QU'ON EN RETIENT

- L'accessibilité varie selon la géographie, la taille et la politique du lieu : accès aux transports, patrimoine, acoustique, équipe, clientèle... En fonction de nos contraintes, il n'y a pas une solution mais plusieurs ajustements possibles.

PASSER À L'ACTION

- **Réaliser des petits aménagements :** signalétique, places assises, eau, sens de circulation, marquage au sol pour désigner les obstacles dans les lieux sombres.
- **Créer des zones calmes** même de petite taille (alcôve, loge ouverte...).
- **Présenter clairement** les caractéristiques d'accessibilité du lieu (mobilité, sensoriel, horaires).
- **S'appuyer sur l'expertise d'associations dans le champ du handicap** pour améliorer son lieu et ses pratiques.

ENVIE DE FÊTE & DROIT À LA VIE NOCTURNE

ON NOUS L'A CONFIÉ

« Je veux vivre. »

« J'adore danser, mais je ne peux plus. »

« Même si je ne fais pas la fête, je veux contribuer à plus d'accessibilité dans la vie festive. »

CE QU'ON EN RETIENT

- Le désir de fête exprime un besoin de lien social et d'émancipation : y accéder ne doit pas être un privilège. Créer des temps festifs inclusifs relève d'une justice culturelle mais nécessite des moyens économiques (investissements, ressources, etc.).



PASSER À L'ACTION

- **Diversifier les formats :** guinguettes, danse douce, soirées premières fois, événements de jour comme de nuit...
- **Proposer des solutions financières** pour faciliter la venue des personnes en situation de handicap : offres solidaires, gratuité de l'accompagnant, boissons et/ou billets suspendus...
- **Valoriser les initiatives inclusives** sur le territoire.
- **Se rassembler** pour imaginer et programmer des nuits accessibles à plusieurs établissements.
- **Capitaliser sur les retours** pour améliorer les pratiques. Accepter de tester, d'ajuster, de se tromper.
- S'inscrire dans des **dynamiques collectives** (charte inclusive, guide, réseaux, échanges).



PARTICIPANTS À L'ATELIER DU CONSEIL DE LA NUIT

Individus impliqués

70 personnes en situation de handicap (questionnaire, entretiens individuels, rencontres collectives).

12 gérants et gérantes de bars et clubs

Collectifs impliqués

Evoe groupe
Warehouse
Collectif Bar Bars
Macadam
Union handie
100% handinamique
Handisup
Autisme 44
Collectif T'Cap
APF France handicap Loire-Atlantique
No stage whitout us
APAJH 44 – Handiclap
Tout terrain !
Nantes Université
École de design
Interasso
AE STAPS
Collectif Bassibouzouk
Prun
ANAU
B.U.D.A.P.E.S
BDE Carioca
ANESTAPS
Pick-Up Production
Les Machines de l'Île
Semitan
Ecopôle
Le Cinématographe



Département communication externe et information - Ville de Nantes - 2026-09-2103 - SCOPIC

VILLE DE Nantes

ALLONANTES 02 40 41 9000
metropole.nantes.fr

Nous contacter

Par courrier postal Hôtel de Ville de Nantes
2 rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes Cedex 1

Accueil du public 29 rue de Strasbourg - 44000 Nantes